

La préservation de l'environnement en Bretagne : une priorité pour l'Etat

**Des richesses naturelles
à préserver, un développement
économique à conforter
tout en en réduisant
les nuisances, c'est
le défi posé à l'Etat
mais aussi aux Bretons
et à leurs représentants.**

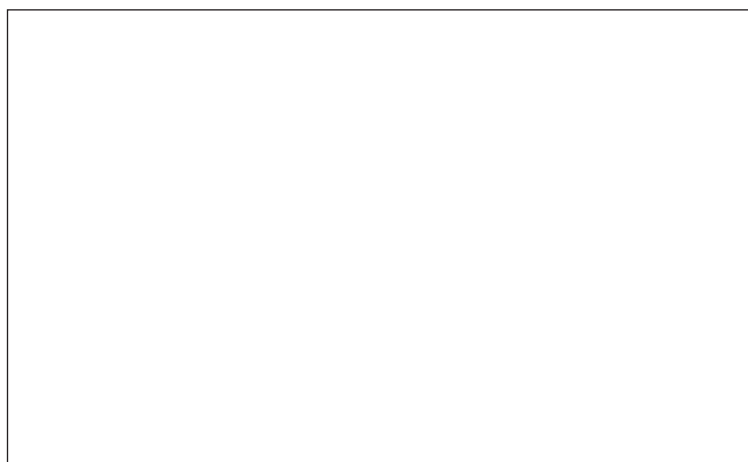
par Yves Mansillon
*Préfet de la région Bretagne,
préfet d'Ille-et-Vilaine*

Des côtes escarpées battues par les vagues d'une tempête ; de vastes landes ventées ; des paysages divers et d'une grande beauté. Telle est l'image que l'art, la littérature, la mythologie ont peu à peu formé de la nature en Bretagne et telle est sans doute l'une de ses principales richesses. Mais cette image repose sur une réalité, celle de la qualité du patrimoine naturel breton, qui impose une responsabilité particulière à l'Etat, aux collectivités locales, aux profession-

nels et à la population bretonne. Avec 2 600 km de façade maritime, quelques-uns des sites littoraux les plus remarquables de France, un parc naturel régional et d'admirables territoires dans l'intérieur des terres, la Bretagne a, plus que d'autres, à concilier développement économique,

activités humaines et préservation de l'environnement.

Car la Bretagne profite de ce patrimoine, notamment au travers de son secteur touristique. La région se place, en effet, au cinquième rang des régions françaises dans ce secteur et la qualité du patri-



Avec 2 600 km de façade maritime, quelques-uns des sites littoraux les plus remarquables de France, la Bretagne a, plus que d'autres, à concilier développement économique, activités humaines et préservation de l'environnement.

Mariët Leduff

moine breton, tant naturel que culturel, y est pour beaucoup. Or, ce tourisme à dominante littorale mais qui se développe à l'intérieur des terres repose en grande partie sur cette image d'une qualité de l'environnement préservée. Il y a donc là, pour les pouvoirs publics et pour les professionnels des différents secteurs intéressés, un défi à relever, de maintenir l'attractivité de la région et de son patrimoine naturel.

Ces dernières années cependant, une autre image de la Bretagne, concurrente, s'est peu à peu formée, celle d'un modèle agricole intensif qui a contribué largement à l'essor économique de la Bretagne mais qui, aujourd'hui, est accusé d'entraîner une forte détérioration de la qualité des eaux. Au-delà de cette image, l'agriculture et les industries agroalimentaires ont effectivement porté le développement de la région et la profonde évolution de l'économie bretonne depuis l'après-guerre leur doit beaucoup. Le modèle breton d'agriculture intensive, largement ouvert sur l'économie de marché et sur l'exportation, fournit ainsi aujourd'hui envi-

Compte tenu de l'enjeu de la reconquête de la qualité de l'eau en Bretagne, l'État y a trouvé, et y trouvera encore, un terrain privilégié de réforme de son action, dans laquelle droit, incitation, contrat, partenariat et gestion par objectifs seront les maîtres mots.

ron 12 % des livraisons totales de l'agriculture française, notamment dans les domaines du lait, du porc, des volailles de chair et des productions de primeurs, faisant de la Bretagne la première région agricole française et occupant 16 % de la population active régionale. La structure même de l'économie régionale et les caractéristiques du secteur agro-alimentaire ont nécessairement une influence forte sur l'environnement et sur les orientations des politiques publiques en la matière : l'ensemble de la filière agro-alimentaire doit, en effet, faire face aujourd'hui à un souci croissant de l'opinion publique bretonne d'amélioration de l'environnement et, notamment, de reconquête de la qualité de l'eau.

Du choc de ces deux images contraires et de ces réalités parfois opposées, sont nées en Bretagne une approche et une sensibilité particulières aux questions d'environnement, qui ont largement conditionné l'action des pouvoirs publics et orienté les politiques menées.

Depuis maintenant de nombreuses années en effet, les

professionnels et les pouvoirs publics ont mis en place des instruments financiers ou réglementaires, incitatifs ou contraignants, individuels ou collectifs, nationaux ou locaux, pour préserver et améliorer la qualité de l'environnement breton. Différents types de politiques environnementales sont ainsi menés, qui répondent aux problèmes et aux caractéristiques bretons.

La première de ces politiques, par son importance et sa sensibilité, concerne la reconquête de la qualité de l'eau. Une enquête commandée par le Comité régional d'évaluation des politiques publiques a ainsi montré, en 1999, que la première préoccupation de l'opinion publique en terme d'environnement concernait l'eau. Les éléments essentiels du problème sont désormais bien connus : une quantité trop importante d'azote, de nitrates et de pesticides est rejetée, principalement par les productions agricoles, qui détériore la qualité des eaux de surface, accroît les risques d'eutrophisation et entraîne, dans certaines régions littorales, la prolifération d'algues vertes. La diminution des effluents d'origine agricole nécessite donc la mobilisation d'instruments nombreux qu'il faut mettre en cohérence. Mme Derville, de la Diren de

Bretagne, en expose les principes et la réalité dans son article. Je ne voudrais pour ma part qu'insister sur quelques points d'ordre général.

La réussite de la politique de reconquête de la qualité de l'eau dépend d'abord de la capacité de l'ensemble des partenaires à s'accorder sur les objectifs, les moyens et les responsabilités respectives de chacun. Les pouvoirs publics ont, en effet, dans ce domaine un rôle essentiel d'encadrement réglementaire, influencé par le droit communautaire, et d'incitation financière en direction des professionnels. Compte tenu de l'enjeu de cette question en Bretagne, l'Etat y a d'ailleurs trouvé, et y trouvera encore, un terrain privilégié de réforme de son action, dans laquelle droit, incitation, contrat, partenariat et gestion par objectifs seront les maîtres mots. Cette politique est cependant, par définition, une politique partenariale à laquelle doivent participer et adhérer les secteurs agricole et agro-alimentaire. Ceux-ci partagent désormais les préoccupations environnementales de la population et ont entamé l'évolution nécessaire du

Les secteurs agricole et agro-alimentaire partagent désormais les préoccupations environnementales de la population et ont entamé l'évolution nécessaire du modèle agricole breton qui, s'il a fait à juste titre la fierté de la région, doit s'adapter à de nouvelles exigences.

modèle agricole breton qui, s'il a fait à juste titre la fierté de la région, doit s'adapter à de nouvelles exigences, dans un contexte certes délicat ; ils doivent poursuivre et amplifier leurs efforts. Professionnels et pouvoirs publics n'ont, en effet, dans ce difficile domaine, pas le droit de ne pas obtenir de résultats significatifs.

Si la reconquête de la qualité de l'eau reste l'un des enjeux majeurs des politiques d'environnement en Bretagne, marqué par une longue histoire et des caractéristiques régionales particulières, il n'est cependant pas le seul. La protection de la richesse et de la diversité du patrimoine naturel breton en est un autre. M. Singelin, de la Diren de Bretagne rappelle dans son article la façon dont les directives européennes dites Natura 2000 sont appliquées dans la région. La logique de ces politiques publiques est bien spécifique, qui applique à l'environnement des démarches depuis longtemps mises en œuvre en matière de conservation du patrimoine culturel. La mise en œuvre des directives suppose, en effet, la définition de zones, d'habitats et d'espèces d'un intérêt particulier et de

mesures de protection et de gestion de ce patrimoine. Ce sont là des décisions de la responsabilité des pouvoirs publics, mais qui doivent s'appuyer sur une large concertation. Elles obligent ainsi l'Etat à concilier des préoccupations également légitimes mais parfois opposées, de protection d'un patrimoine commun, de développement économique et de libertés individuelles. C'est d'ailleurs là une forme de l'action publique qui dépasse largement les seules directives Natura 2000 et que l'on peut retrouver en matière de protection du littoral, par exemple, si essentielle en Bretagne.

Ces deux exemples de politiques environnementales mises en œuvre en Bretagne ne recouvrent pas l'intégralité de l'action publique en la matière mais leur importance majeure s'explique par les spécificités de la région.

Les politiques de préservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement sont ainsi un enjeu essentiel en Bretagne, qui font l'objet d'une attention toute particulière de l'Etat, de ses partenaires publics, des professionnels et, surtout, de l'opinion publique bretonne. Elles sont et resteront une priorité de l'Etat en Bretagne, tant leur réussite est essentielle pour notre région.